



### EN BREF :

- Conditions météorologiques : conséquences des importantes précipitations et de la grêle ayant survécu durant la dernière semaine et prévention des carences en calcium toujours en vigueur.
- Mouche du chou : la ponte de la 2<sup>e</sup> génération est en cours.
- Cécidomyie du chou-fleur : demeurez vigilant quant à la présence de ce ravageur.
- Autres insectes : observations concernant les altises, les chenilles défoliatrices, les pucerons, la punaise terne et les thrips.
- Nervation noire : nouveaux sites d'infection dans les régions de Québec et de Lanaudière.
- Hernie des crucifères : évolution dans les secteurs où elle est déjà présente et présence notée dans de nouveaux champs de la région de Québec.

## CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

### Importantes précipitations

Les précipitations ayant eu lieu du 18 au 20 juillet derniers, sur le territoire québécois, auront permis de combler les besoins en eau des crucifères. Par contre, dans certains secteurs, les pluies ont été très importantes. Ceci a entraîné l'inondation de parties de champs. Les crucifères se trouvant dans les zones inondées ont souffert et peuvent encore souffrir d'asphyxie racinaire (flétrissement). Des pertes sont donc à prévoir à ces endroits.

### Grêle

Durant la même période, la grêle a causé quelques dégâts dans des champs de crucifères des régions de Lanaudière et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Dans les champs les plus gravement endommagés, on a procédé à l'application d'un fongicide. Ceci permet de protéger les plants de crucifères des infections par les champignons pouvant pénétrer dans les plantes par les blessures causées par la grêle.

### Carence en calcium

Les conditions météorologiques actuelles sont très favorables au développement de désordres physiologiques associés à une carence en calcium. En effet, la chaleur succédant aux précipitations permet aux plantes de croître rapidement, ce qui peut entraîner le développement de la brûlure de la pointe et de la tige creuse. Pour prévenir l'apparition de tels problèmes, on doit veiller à ce que les crucifères croissent normalement (fertilisation adéquate en azote et apport régulier en eau) et ne manquent pas de calcium lors des poussées de croissance. L'application foliaire de calcium peut alors s'avérer nécessaire.

## MOUCHE DU CHOU

La ponte de la 2<sup>e</sup> génération de la mouche du chou est en cours dans la plupart des secteurs dépistés et des avis de traitement ont été donnés. Dans les sites de la région de Québec, où la ponte était déjà plus intense la semaine dernière, on retrouve maintenant des larves causant des dommages aux crucifères.

Actuellement, les conditions de sol humides sont propices à la survie des œufs. Il est donc important de bien dépister les œufs de la mouche du chou dans les champs de jeunes crucifères et de crucifères à racines tubéreuses telles que les radis, les rutabagas et les navets. Ces crucifères sont les plus vulnérables aux attaques de la mouche du chou.

Référez-vous à l'avertissement **No 03** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03cru07.pdf>) du 17 mai 2007 pour en savoir davantage sur la mouche du chou, son dépistage et la stratégie d'intervention à adopter. Si un traitement est nécessaire, consultez la liste des insecticides homologués pour réprimer ce ravageur disponible dans le bulletin d'information **No 01** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru07.pdf>) du 18 juillet 2007.

## CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

À l'intérieur du réseau de surveillance de la cécidomyie du chou-fleur, quelques nouveaux champs ont fait l'objet de captures d'adultes de la cécidomyie du chou-fleur au cours des derniers jours. Dans d'autres champs déjà reconnus positifs, les captures se poursuivent de façon régulière ou bien sporadique. Dans tous les cas, le nombre de captures est très variable d'un champ à l'autre.

On rapporte également la présence de larves et de dégâts, au cours de la dernière semaine, dans un champ ne faisant pas partie du réseau de surveillance. Habituellement, lorsque des larves sont visibles sur les plants, des dommages sont également apparents. Bien que les plants endommagés ne soient pas la plupart du temps commercialisables, il est important d'intervenir avec des traitements insecticides répétitifs et homologués dans les champs de crucifères atteints dans le but de protéger les plants sains des attaques futures par la cécidomyie du chou-fleur.

Il est possible que d'autres champs de crucifères hébergent des adultes ou des larves ou démontrent des dégâts caractéristiques du ravageur. La présence du ravageur et de ses dégâts caractéristiques sont donc à surveiller. Le bulletin d'information **No 04** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04cru06.pdf>) du 1<sup>er</sup> juin 2006 vous informe sur l'insecte et les dommages attribués à la cécidomyie du chou-fleur.

Nous vous rappelons qu'il est important d'effectuer des traitements insecticides dans les champs de crucifères risquant d'être affectés par la cécidomyie du chou-fleur là où des interventions sont permises. Les étiquettes des insecticides homologués, soit le MATADOR 120 EC (lambda-cyhalothrine) et l'ASSAIL 70 WP (acétamipride), dressent la liste complète des cultures de crucifères où vous pouvez utiliser ces insecticides. Vous y retrouverez également les informations essentielles à l'utilisation de ces insecticides. Il est important de ne pas toujours utiliser le même insecticide lors des pulvérisations afin de diminuer les risques de développement de la résistance du ravageur aux insecticides. Notez qu'aucun insecticide n'est homologué pour le moment dans les crucifères à racines tubéreuses, comme le radis, le navet ou le rutabaga, afin de lutter contre la cécidomyie du chou-fleur.

## AUTRES INSECTES

Depuis plusieurs semaines, les observations concernant les altises, les chenilles défoliatrices, les pucerons, la punaise terne et les thrips sont semblables. Les niveaux d'infestation varient en fonction des secteurs et des cultures dépistées.



## Altises

Les populations d'altises sont généralement faibles. Toutefois, des traitements sont nécessaires pour protéger certaines crucifères asiatiques et de nouvelles implantations de crucifères dans les régions de Lanaudière et de Québec.

## Chenilles défoliatrices

Les fortes pluies de la semaine dernière ont parfois nui aux chenilles défoliatrices présentes dans certains champs de crucifères. Par contre, la chaleur permet aux insectes de compléter leur cycle vital rapidement. Ceci vient donc expliquer le fait que de nouvelles larves sont retrouvées dans les champs.

Cette semaine, on observe une hausse des populations de la piéride du chou à quelques endroits et les larves sont souvent cachées dans le cœur des plants. Quant à la fausse-teigne des crucifères, elle est toujours celle retrouvée en plus grande importance, mais sa présence est variable d'un site à l'autre. Il y a toujours très peu de fausses-arpenteuses du chou dans les champs de crucifères dépistés par nos collaborateurs.

Des traitements insecticides sont en cours dans les champs où les seuils d'intervention sont atteints. Ces seuils varient de 5 à 30 % de plants porteurs de chenilles défoliatrices toutes confondues (fausse-teigne des crucifères, piéride du chou et fausse-arpenteuse du chou) selon la culture et son stade de développement. Le *Manuel de l'Observateur - Ravageurs et maladies des crucifères* du RAP vous donne plus de détails quant à la biologie de ces lépidoptères et les seuils d'intervention. (Vous pouvez vous procurer ce manuel en communiquant avec le secrétariat du RAP).

## Pucerons

En général, on observe bon nombre de pucerons ailés mais peu de colonies. Dans certains champs, la présence de prédateurs naturels tels que les coccinelles est aussi notée. Pour l'instant, il n'y a donc que pour certaines crucifères asiatiques plus vulnérables aux infestations de pucerons où des interventions sont en cours.

## Punaise terne

Quelques adultes de la punaise terne ont été vus sur des crucifères asiatiques et des choux-fleurs des régions de Lanaudière, de Québec et de la Montérégie. Cependant, des traitements ne sont pas justifiés pour le moment.

## Thrips

On retrouve actuellement peu de thrips sur les crucifères. Seuls quelques champs de choux en pomaison de Lanaudière et des Basses-Laurentides abritent des populations plus importantes justifiant ainsi l'application d'insecticides. On prend alors le soin de choisir un insecticide permettant de réprimer à la fois les thrips et les chenilles défoliatrices présents dans ces champs.



## NERVATION NOIRE

De nouveaux sites d'infection par la nervation noire ont été rapportés dans des champs de crucifères des régions de Québec et de Lanaudière. Les conditions climatiques pluvieuses de la semaine passée ont été fort propices à la propagation et au développement de cette maladie bactérienne. Si vous trouvez dans vos champs de crucifères des plants atteints par cette maladie, veuillez à en prévenir sa dissémination en adoptant les pratiques culturales décrites dans l'avertissement [No 12](#) (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a12cru07.pdf>) du 19 juillet 2007.

## HERNIE DES CRUCIFÈRES

Nos collaborateurs nous informent que la hernie des crucifères évolue dans certains secteurs où elle était déjà présente. De plus, de nouveaux champs de la région de Québec sont contaminés.

Il n'y a pas de fongicide homologué au Canada pour lutter contre la hernie des crucifères. Alors, si on détecte la présence de la maladie dans un champ, on doit, tout comme pour la nervation noire, adopter des mesures visant à prévenir sa progression ainsi que l'infestation de nouveaux sites.

Texte sur la cécidomyie du chou-fleur rédigé par :

Danielle Roy, agronome, Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ  
Tél. : 450 589-5781, poste 251

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome – Avertisseuse crucifères  
Agro-Production Lanaudière inc.  
741-A, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0  
Téléphone : 450 756-8183 – Télécopieur : 450 756-0874  
Courriel : [apl@intermonde.net](mailto:apl@intermonde.net)

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome et Émilie Morissette, RAP

**© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document***  
***Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – crucifères – 26 juillet 2007***

